



CARNET DU (DE LA) SYNDIQUÉ(E)



263, rue de Paris 93516 Montreuil Cedex

01 55 82 80 00 www.cgt.fr





TU T'ES RÉCEMMENT SYNDIQUÉ ET TU NE SAIS PAS PAR OU COMMENCER?

TOUT D'ABORD...

BIENWENUEL



Voici un petit guide pour savoir :

• à qui t'adresser

- où aller
- comment agir



QUI CONTACTER?



Ton premier lien, c'est la section syndicale de ton entreprise ou de ton site de travail.

Ce sont tes collègues déjà engagés, disponibles pour répondre à tes questions.

S'il n'y a pas de section, tu peux t'adresser directement à l'union locale ou à la fédération.



OÙ ALLER?

- Dans ton entreprise: la salle syndicale (si elle existe).
- Dans ta ville : l'union locale CGT.
- Dans ta branche: ta fédération (métallurgie, santé, cheminots, etc).



Ces lieux sont ouverts pour accueillir, informer et accompagner.

Tu peux trouver ton espace CGT sur: cgt.fr/organisations



DANS QUELS CAS?

Quand faire appel à ton syndicat?

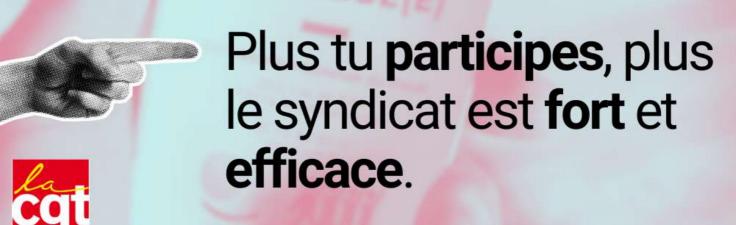
- Un problème avec ton contrat, ta paie ou ton temps de travail.
- Une sanction ou un licenciement abusif.
- Une discrimination ou du harcèlement.
- Une envie d'améliorer les conditions de travail (salaire, horaires, sécurité...).
- Et plus encore.



Dans tous les cas, tu n'es pas seul : ton syndicat t'accompagne.

COMMENT M'IMPLIQUER?

- Assister aux réunions d'information.
- Proposer des idées et des revendications.
- Participer aux actions collectives (tracts, pétitions, mobilisations).



POUR RÉCAP, TU AS:



Des **interlocuteurs** à qui poser tes questions.



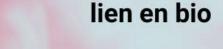
Des espaces pour **t'informer** et **te former**.



Un collectif pour te défendre et agir.

Et si tu n'es pas encore syndiqué, c'est par ici







UNE QUESTION? PLUS D'INFOS SUR:

ftm-cgt.fr

OU CONTACTE-NOUS DIRECTEMENT

ftm-cgt.fr/contact









